

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/9-B/3
20 septembre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉGION DES GRANDS LACS 10062.1

Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la région des Grands Lacs

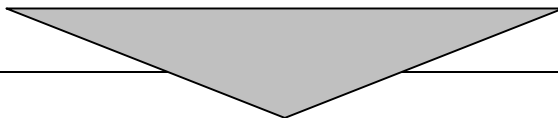
Nombre de bénéficiaires	1 048 200 (moyenne mensuelle de 1 277 200 à 730 450) Femmes: 583 200 (moyenne)
Durée du projet	36 mois (1er février 2003–31 janvier 2006)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	266 737 572
Coût total des produits alimentaires	106 742 174
Besoins totaux en aliments	491 015 tonnes

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Bureau régional
pour l'Afrique orientale et
 australe (ODK): Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale,
ODK: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Malgré les progrès des accords de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Burundi, la région des Grands Lacs est toujours en proie aux conflits et au centre de déplacements massifs de populations. À mi-parcours de l'année 2002, on comptait environ 900 000 réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans cette région qui englobe le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie occidentale. La plupart d'entre eux restent dépendants de l'aide alimentaire qui peut prendre la forme de distributions générales ou leur assure une marge de sécurité indispensable pendant qu'ils reconstituent des moyens de subsistance sérieusement compromis. L'insécurité alimentaire est encore aggravée par la pauvreté structurelle, des conditions climatiques défavorables (en particulier des sécheresses semblant se reproduire selon un cycle de trois à quatre ans), des menaces sismiques et, au Burundi et au Rwanda, la densité démographique qui est la plus forte de toute l'Afrique.

L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) se situe dans une optique assez optimiste quant à l'issue du processus de rapatriement en cours. La population de réfugiés de la République-Unie de Tanzanie devrait tomber de 510 000 en 2002 à un peu plus de 100 000 en 2006, la plupart regagnant le Burundi. Les activités de réinstallation et de redressement augmenteront en conséquence dans ce pays, bien que les activités de secours y soient encore prédominantes. Dans le contexte relativement plus sûr du Rwanda, l'aide alimentaire aidera à promouvoir l'emploi, à créer des avoirs à moyen terme et à développer l'infrastructure rurale, fournissant à la population les moyens indispensables pour entreprendre des activités de développement durable. Toutefois, l'aide aux groupes de population vulnérables, ainsi que les soins et la fourniture de moyens de subsistance aux réfugiés, restent d'une grande importance.

L'IPSR poursuit les objectifs suivants:

- amélioration et/ou stabilisation des disponibilités alimentaires des ménages et de l'état nutritionnel des populations ciblées. En plus de la distribution générale de secours, il est prévu d'aider les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les malades hospitalisés, les orphelins et les enfants des rues et les personnes atteintes du VIH/SIDA;
- amélioration de l'accès des communautés ciblées aux avoirs et aux connaissances théoriques et pratiques. L'accent sera mis sur la formation professionnelle et sur l'enseignement primaire dans le cadre de la stratégie de redressement; et
- renforcement par l'aide alimentaire de la planification préalable et des capacités d'intervention de tous les intéressés en cas de situations d'urgence, y compris des services gouvernementaux du Rwanda et du Burundi. Tout au long de l'intervention, il sera fait en sorte que les femmes aient accès au même titre que les hommes aux avoirs et ressources fournis par le PAM et à leur gestion.

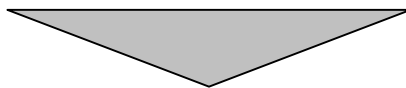
La première année, l'IPSR permettra de fournir chaque mois une aide alimentaire à une moyenne de 1,2 million de bénéficiaires, constitués pour moitié de réfugiés et de rapatriés. Ce nombre tombera à 730 450 par mois à la fin de la troisième année; la plupart (environ 75 pour cent) bénéficieront d'activités de secours ou de redressement dans leur pays d'origine. Des méthodes d'évaluation de plus en plus fines permettront d'améliorer le ciblage des groupes vulnérables.



Dans cette région où la situation est extrêmement instable, le PAM continuera d'actualiser sa planification d'urgence en liaison étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres partenaires. Des reculs sont inévitables étant donné les incertitudes du processus de pacification et des flux de rapatriement. Néanmoins la souplesse de l'IPSR devrait permettre de faire face aux éventualités les plus défavorables.

Le projet d'une durée de trois ans exigerait que le PAM dispose d'un montant total de 266 737 572 dollars E.-U., dont 106 742 174 dollars pour couvrir le coût des produits alimentaires.

Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR 10062.1 pour la région des Grands Lacs—Aide alimentaire pour les secours et le redressement dans la région des Grands Lacs (WFP/EB.3/2002/9-B/3).



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte de la crise

1. On sait depuis longtemps que chaque conflit qui survient dans la région des Grands Lacs a une dimension régionale. Une réponse internationale efficace et prévisible exige une analyse permanente, une planification régulière de l'aide humanitaire d'urgence et la possibilité de déplacer les ressources de part et d'autre des frontières quand nécessaire.
2. L'IPSR régionale couvre un groupe de trois pays: **Burundi, Rwanda et République-Unie de Tanzanie**. Les réfugiés du sud de l'Ouganda, jusque là inclus parmi ces pays, seront intégrés à l'IPSR 10121.0 pour l'Ouganda à partir de janvier 2003, afin de renforcer la cohérence du programme national.
3. Bien que la **République démocratique du Congo (RDC)** ne fasse pas partie du groupe de pays couverts par cette IPSR régionale, la pacification du pays depuis l'accord de cessez-le-feu de Lusaka (1999) a des implications régionales d'une grande portée. L'exode se poursuit et le HCR a établi des plans d'urgence pour aider 50 000 réfugiés supplémentaires. En même temps, les développements très positifs —retrait des belligérants des lignes de front, rapatriement partiel des armées nationales et désintégration des alliances antérieures— ne sont pas nécessairement acquis si les belligérants reprennent les combats de part et d'autre des frontières.
4. Au **Burundi**, le processus de paix d'Arusha a enregistré des progrès et des reculs. Un nouveau gouvernement transitoire a été mis en place en novembre 2001, mais les efforts pour amener les deux principaux groupes d'opposition armés, Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) et Forces nationales de libération (FNL) à des négociations en vue d'un cessez-le-feu progressent peu. Si les rebelles ne peuvent maintenir une base et des alliances en RDC, la rébellion armée risque de s'intensifier au Burundi. Les combats se poursuivent dans le Bujumbura Rural et les provinces du sud, en particulier dans les régions situées à proximité de la frontière avec la Tanzanie, causant des déplacements de population et d'immenses destructions de biens privés et publics.
5. Au milieu de l'année 2002, le Burundi comptait environ 375 000 PDI dans 211 sites, dont beaucoup sont parfois inaccessibles en raison de problèmes de sécurité. En outre, le pays reçoit des réfugiés de la RDC qui sont pour la plupart dispersés dans la population locale, quelques-uns vivant dans des camps. La sécheresse qui a sévi dans les provinces du nord et du nord-est au second semestre de 1999, puis une épidémie de paludisme à la fin de 2000 et au début de 2001, ont frappé des populations déjà vulnérables et produit une situation de crise nutritionnelle grave.
6. Au **Rwanda**, la concentration d'*Interahamwe* (milices Hutu) et des ex-Forces armées rwandaises (FAR) dans les Kivus menace la stabilité. Malheureusement, le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration en RDC a pris un départ très lent et des incursions de rebelles se produisent encore. Sous la conduite de la Banque mondiale, une nouvelle initiative de pacification multi-sectorielle sur une période de trois ans vise à démobiliser 65 000 combattants de l'Armée patriotique rwandaise (RPA) et de l'ex-FAR/*Interahamwe* actuellement en RDC. La démobilisation est la pierre d'achoppement des initiatives de paix régionales; si d'autres moyens de subsistance ne sont pas rapidement proposés, les tensions politiques peuvent à nouveau monter et, avec elles, l'insécurité intérieure.



7. Le Rwanda jouit néanmoins d'une relative stabilité, mais n'est pas parvenu à assurer un développement soutenu. Dans le sillage du génocide de 1994, le pays souffre encore des conséquences d'une mauvaise gouvernance, de la politique ethnique et d'un redressement économique incertain. Les pressions exercées sur la terre sont chroniques, et la sécheresse ou la déstabilisation politique peuvent très rapidement aboutir à l'insécurité alimentaire. Les réfugiés de la RDC et du Burundi sont établis dans trois camps répartis dans le pays; ils n'ont pas accès à la terre et pas de possibilité de travail.
8. La crise des réfugiés en **République-Unie de Tanzanie** (chiffre actuel: 510 000) n'est en aucune manière terminée. Le gouvernement s'inquiète d'allégations persistantes selon lesquelles il abriterait et aiderait des rebelles du Burundi. Il pousse au rapatriement rapide de ses réfugiés vers des "secteurs sûrs" du Burundi. Si les perspectives d'un vaste mouvement de rapatriement dont fait état le HCR s'avèrent exactes, le nombre de réfugiés ayant besoin d'aide pourrait tomber à environ 468 500 d'ici à février 2003.
9. Dans ce contexte régional, l'aide alimentaire devient, non seulement un impératif humanitaire, mais aussi une contribution essentielle à la stabilisation économique et politique des populations prises dans le cycle de la violence et des déplacements. La solution ne se trouve pas dans une intervention de courte durée. Aux victimes de ce conflit régional et de l'insécurité alimentaire, dont beaucoup ont été arrachés à leur foyer et privés de leurs moyens de production, il faut proposer une aide diversifiée, intégrée et durable allant des secours d'urgence aux mesures de développement, sachant que dans un contexte aussi instable rien n'est jamais gagné.

Analyse de la situation

STATISTIQUES COMPARÉES			
	Burundi	Rwanda	République-Unie de Tanzanie
Population estimée	6,8 millions	8,1 millions	Sans objet
Produit intérieur brut par habitant	120 dollars	290 dollars	Sans objet
Densité démographique	421/km ²	746/km ²	Sans objet
Propriété/famille moyenne	0,7 hectare	0,5 hectare	Sans objet
Indice sexospécifique	0,302 (145ème)	0,491 (135ème)	Sans objet
Taux d'alphabétisation des adultes	46,9%	65,8%	Sans objet
Malnutrition aiguë globale	5% à 20% (variable en fonction de la région et de la saison)	6,7% (1,3% grave) retard de croissance: 42,7%	<5%
Prévalence du VIH/SIDA chez les adultes	11% (20% en région urbaine, 7,5% en région rurale)	11,2%	10 à 18%

10. **Le Burundi** est l'un des pays les plus pauvres du monde, plus de 60 pour cent de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté internationalement admis. Dans les régions où 49 pour cent de la main-d'œuvre est constituée par des femmes, le conflit a augmenté le nombre des ménages vulnérables dirigés par une femme ou par un enfant. Le taux national de scolarisation dans le primaire en 2000–2001 était de l'ordre de



67 pour cent (59 pour cent pour les filles et 75 pour cent pour les garçons). La prévalence du VIH/SIDA pèse sur les mécanismes de survie des ménages et grève lourdement la capacité de soins des communautés.

11. Avec une superficie totale de 27 834 km² et une moyenne de 250 habitants au kilomètre carré, chiffre qui passe à 421 sur le plateau central arable, le Burundi vient au second rang des pays africains pour ce qui est de la densité démographique. Avec un taux de croissance annuel de 2,7 pour cent, la population devrait doubler d'ici à 2024. Quarante pour cent des ménages du plateau central cultivent moins de 0,4 hectare, ce qui ne peut assurer leur subsistance. La faible productivité est aggravée par l'accès limité aux terres agricoles traditionnelles, la sécheresse, la dégradation des sols et le manque d'engrais. Les prix des denrées alimentaires ont brutalement augmenté depuis 1999, et le faible pouvoir d'achat de la majorité de la population empêche les investissements dans l'agriculture et compromet l'accès aux services de base.
12. Malgré ces difficultés, les conditions climatiques relativement favorables et l'aide internationale ont permis une légère augmentation de la production et une amélioration générale de l'état nutritionnel de la population (poids pour la taille <10 pour cent) en la période 2001–2002. Pourtant les difficultés d'accès et l'insécurité dans les provinces de Makamba, Rutana, Bujumbura Rural, Ruyingi et Cankuzo ont causé une recrudescence de la malnutrition à la fin de 2001 (poids pour la taille 10 à 20 pour cent). Selon l'évaluation FAO/PAM/UNICEF des récoltes et des disponibilités alimentaires de la campagne 2002, le déficit alimentaire en 2002 serait de l'ordre de 167 000 tonnes de céréales après les importations commerciales qui se montent à 40 000 tonnes de céréales et de légumineuses et les 85 000 tonnes de l'aide alimentaire d'urgence.
13. Malgré le redressement de ces dernières années, le **Rwanda** reste désespérément pauvre. Plus de 60 pour cent de la population vivent actuellement au-dessous du seuil de pauvreté, soit une augmentation de 15 pour cent par rapport à 1994. Avec 90 pour cent de la main-d'œuvre qui dépend de l'agriculture, et la plus forte densité démographique de l'Afrique, la pénurie de terre constitue le problème socio-économique numéro un.
14. Les femmes représentent 60 pour cent de la main-d'œuvre. Leurs droits à l'éducation, à la santé et à une participation équitable à la vie sociale, économique et politique du pays sont très limités. Après le génocide de 1994, la proportion de ménages dirigés par une femme ou par un enfant a atteint 34 pour cent en 1996.
15. Selon des estimations récentes, le nombre de familles vivant dans des logements insalubres est tombé de 370 000 en 1999 à 192 000 en 2001. Toutefois, la réinstallation et la réinsertion des populations réfugiées et déplacées posent un problème aigu. Dans les régions du sud-est, la sécheresse cyclique a encore fragilisé la sécurité alimentaire et assombri les perspectives de rapatriement et d'établissement durable.
16. Les taux de mortalité infantile, qui étaient de 85 pour 1 000 naissances vivantes en 1992 sont passés à 131 pour 1 000 naissances vivantes. Au cours de la même période, les taux de mortalité infantile sont passés de 150 à 203 pour 1 000 naissances vivantes. Ces chiffres sont parmi les pires de l'Afrique subsaharienne. Bien que la prévalence de la malnutrition aiguë reste comprise dans des limites raisonnables, le nombre d'enfants dont l'état nécessite le recours à des services de récupération nutritionnelle (20 000 cas d'alimentation thérapeutique, 72 000 cas d'alimentation complémentaire) grève lourdement les services de santé nationaux. Le risque de malnutrition aiguë et chronique est maximum chez les enfants de moins de 3 ans.
17. La **République-Unie de Tanzanie** continue d'héberger plus de 500 000 réfugiés. À la suite d'une étude sur l'autonomie alimentaire effectuée en avril 2001 par le PAM et le



HCR, des équipes spéciales de district ont avancé des propositions pour améliorer les revenus, accroître la production des parcelles familiales, développer le crédit à l'élevage et assurer la formation. Cependant l'accès aux terres arables (le déplacement des réfugiés est limité à 4 kilomètres autour des camps), la composition ethnique, la durée du séjour dans les camps et la taille des parcelles limitent sérieusement les possibilités. D'une manière générale, les activités génératrices de revenus ont donné de meilleurs résultats que les activités agricoles. Une augmentation des taux de malnutrition aiguë (atteignant 8 pour cent) survenue à la fin de 2000, pendant une pénurie de produits alimentaires et d'articles non alimentaires, montre bien que les réfugiés restent dépendants de l'aide extérieure.

18. Des contraintes financières ont amené le HCR à supprimer les projets non indispensables et à encourager les partenaires à chercher des fonds. De même le manque de ressources, humaines notamment, dans le cadre de l'IPSR 10062.0 a ramené de 11 000 à 6 000 seulement le nombre de personnes bénéficiant d'une aide dans le cadre des projets prévus pour les régions à forte densité de réfugiés.
19. Dans les trois pays, lorsque les hommes partent ou font la guerre, les femmes en sont souvent réduites à la mendicité, à la prostitution ou à d'interminables horaires de travail. En République-Unie de Tanzanie, les bouleversements sociaux ont contribué à l'augmentation de la violence sexuelle et domestique, à l'élévation des taux de natalité et à la propagation du VIH/SIDA.

Politiques et programmes gouvernementaux de redressement

20. À la Conférence de Paris de décembre 2001, le Gouvernement du **Burundi** a présenté une stratégie transitoire pour la période 2001–2003, proposant des interventions dans cinq secteurs essentiels (santé, éducation, eau, habitat, intégration des femmes et création d'emplois) et un ensemble d'opérations de secours d'urgence et d'aide au développement. Avec des déclarations d'appui représentant un montant de l'ordre de 440 millions de dollars, la Conférence de Paris témoigne de l'intention de la communauté internationale de contribuer à renforcer la paix, la reconstruction et le développement.
21. Lancée en 2001, la stratégie de lutte contre la pauvreté du Gouvernement **Rwandais** propose un ensemble de mesures de réforme structurelle du secteur agricole et d'amélioration de la sécurité alimentaire par l'augmentation des revenus ruraux, y compris le passage de l'économie de subsistance à une économie de marché. Elle prévoit l'institutionnalisation des filets de sécurité prévus pour les plus vulnérables. Elle fait également état de la volonté du gouvernement d'éliminer les bases légales de la discrimination entre hommes et femmes; une législation est en place qui garantit les droits des femmes à la propriété, supprime les inégalités inscrites dans le code du travail et assure la participation des femmes aux structures du pouvoir.
22. Les pressions croissantes exercées par les Gouvernements du Burundi et de la **République-Unie de Tanzanie** ont contraint le HCR à accélérer l'opération de rapatriement volontaire dont le bilan sera fait vers la fin de 2002. Pour le moment, le Gouvernement tanzanien s'abstient d'aborder le scénario qui pourrait se produire, celui de voir la plupart des réfugiés rester en République-Unie de Tanzanie.

Justification

23. Sans méconnaître les possibilités de développement qui s'ouvrent dans la région, il faut considérer qu'une IPSR constitue la meilleure approche de programmation du relèvement dans de nombreux secteurs. Le rapatriement prévu des réfugiés de la République-Unie de Tanzanie vers leur pays d'origine (Burundi, Rwanda et RDC) exigera à la fois le



déploiement d'activités de redressement et le maintien de secours pour constituer un filet de sécurité et permettre la réinstallation, la préservation des avoirs et l'investissement dans des activités de production.

24. Etant donné que l'instabilité politique et l'insécurité alimentaire ont des causes communes au Burundi, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, l'opération régionale sera poursuivie avec souplesse compte tenu des différents scénarios pouvant résulter du contexte mouvant et des alternances secours/redressement. Grâce à la coopération étroite entre les bureaux des trois pays et le personnel d'appui régional affecté au Bureau pour l'Afrique orientale et australe de Kampala, une opération régionale renforcera les activités transfrontalières en permettant d'appuyer le programme technique et opérationnel, de faciliter les opérations logistiques, de gérer la filière des produits et d'allouer des ressources à ces activités. L'évaluation de 2002 a confirmé les avantages d'une stratégie politiquement neutre, permettant de situer l'opération hors de tout contexte national.

STRATÉGIE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

Besoins des bénéficiaires

25. En 1998, le bureau du PAM au **Burundi** a mis au point, avec l'assistance technique de *Save the Children Fund-Royaume-Uni* (SCF), une méthode de ciblage s'appuyant sur l'analyse de l'économie alimentaire des ménages (HFEA). Des équipes HFEA/PAM ont effectué de rapides analyses de l'économie alimentaire, qui ont servi de base aux décisions concernant le nombre de ménages appelés à bénéficier d'une aide, ainsi que la nature et la durée de cette aide. Depuis février 2002, le bureau de pays a commencé à établir un système plus complet de suivi de la vulnérabilité comprenant des données mensuelles sur des indicateurs importants, la poursuite des HFEA complétées par des données secondaires et une méthode perfectionnée d'évaluation rapide des mécanismes de survie.
26. Des enquêtes nutritionnelles continueront d'être menées par les organisations non gouvernementales (ONG) chargées de l'exécution quand il se révélera nécessaire d'actualiser les informations. L'UNICEF regroupera les résultats des enquêtes et présentera régulièrement des cartes à jour de la prévalence de la malnutrition. Par ailleurs, grâce à une surveillance renforcée de la performance du programme assurée en liaison avec l'UNICEF, les données centralisées indiqueront effectivement les tendances de la situation nutritionnelle dans les secteurs concernés.
27. Des programmes d'alimentation scolaire, vivres-contre-travail (VCT) et vivres pour la formation (VPF) seront mis en place dans des régions où l'insécurité alimentaire a été reconnue et où un ciblage plus fin sera fait en fonction de la disponibilité des partenaires et des capacités d'exécution des communautés. En collaboration avec la Banque mondiale, l'UNICEF, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et les ministères compétents, le PAM détermine l'aide alimentaire dont ont besoin les personnes atteintes du VIH/SIDA et leur famille en raison de leur plus grande vulnérabilité. Le PAM et le HCR procèdent régulièrement à des évaluations conjointes des besoins des réfugiés, les rapatriés enregistrés recevant une ration de 90 jours.
28. Au **Rwanda**, l'identification des besoins et le ciblage s'appuient sur une combinaison de méthodes d'évaluation utilisées par le Service national d'évaluation participative de la pauvreté (base du document stratégique de lutte contre la pauvreté), l'Observatoire national de la pauvreté, le Ministère de l'agriculture, le Réseau de systèmes d'alerte rapide en cas de



famine (FEWS/NET), PASAR (Union européenne), SCF et l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM. Les informations proviennent de différentes sources: évaluations interinstitutions des récoltes, HFEA, suivi des prix des produits alimentaires et des précipitations, visites régulières sur le terrain et réponses au questionnaire mensuel du PAM pour le suivi de la sécurité alimentaire des ménages. Une vaste analyse (utilisant les méthodes de détermination de la sécurité des moyens de subsistance des ménages et de HFEA) conduite par l'ACV de juillet à septembre 2001 a fourni des informations de base sur l'insécurité alimentaire, les niveaux de malnutrition, les risques d'inondations et de sécheresses, la pauvreté, la santé, l'infrastructure socio-économique et la prévalence du VIH/SIDA.

29. Les populations les plus démunies se trouvent le long de la ligne de crête des bassins versants du Congo et du Nil et dans les régions exposées à la sécheresse du nord-est et du sud-est du pays: les provinces de Butare, Gikongoro, Kibuye, Gisenyi et Ruhengeri; la région de Bugesera et certaines parties des provinces de Kigali Ngali, Kibungo et Gitarama. La population ciblée par le PAM comprend des personnes démunies, des ménages dirigés par une femme ou un enfant, des orphelins et leur famille d'accueil, les enfants et les femmes souffrant de malnutrition, qui sont traités dans des centres de nutrition, et ceux qui souffrent de maladies chroniques.
30. L'unité d'ACV établie au Rwanda a aidé à mieux comprendre la vulnérabilité et à définir le profil détaillé des bénéficiaires à l'intention des partenaires et du gouvernement. Il a également souligné la nécessité de mettre en place une unité nationale de gestion des catastrophes ayant pour tâche d'assurer une formation spécialisée et de diffuser des informations.
31. En **République-Unie de Tanzanie**, les stratégies d'intervention font désormais systématiquement intervenir les méthodes utilisées par la Mission conjointe d'évaluation des disponibilités alimentaires et la HFEA. La Mission a récemment recommandé de procéder à des enquêtes nutritionnelles deux fois par an et de maintenir le ré-enregistrement des réfugiés sur une base annuelle. Le HCR et le PAM discutent actuellement d'un amendement au Mémorandum d'accord qui confie au PAM l'entière responsabilité de la distribution de l'aide alimentaire.
32. Une carte présentant les secteurs cibles de l'IPSR est annexée au présent document.

Le rôle de l'aide alimentaire

33. Tout en reconnaissant la contribution que peut apporter l'aide fournie dans le cadre de la présente IPSR à la stabilisation de la situation économique et politique des populations de la région des Grands Lacs, le PAM souligne que l'aide alimentaire vise essentiellement à: contribuer à la ration alimentaire et au bien-être nutritionnel de populations vulnérables exposées à l'insécurité alimentaire; assurer la récupération nutritionnelle des groupes souffrant de malnutrition et à risque; promouvoir la participation à des activités visant à reconstituer des avoirs matériels et à améliorer les connaissances et les compétences, et aider les familles exposées à l'insécurité alimentaire à trouver d'autres sources de revenus. L'alimentation scolaire vise à augmenter les taux de scolarisation des enfants du Burundi, notamment des filles, au niveau primaire. Par ailleurs, l'aide alimentaire incite les ex-combattants à trouver des moyens de subsistance par le biais des activités VCT et VPF mises en place au Burundi et pourvoit à leurs besoins alimentaires quotidiens pendant qu'ils suivent des programmes de formation dans des camps de séjour temporaire, puis pendant la réinsertion dans leur communauté au Rwanda.



Approches du programme

34. Si la paix progresse au **Burundi**, le PAM remplacera les distributions générales de produits alimentaires par des distributions plus ciblées dans certaines régions du pays à mesure que les réfugiés et les PDI regagneront leurs communes d'origine. Dans la phase précédente de l'IPSR, seulement 23 pour cent des bénéficiaires relevaient de la composante "redressement", chiffre qui devrait augmenter considérablement dans le cadre de ce scénario plus optimiste. Cela dit, même des populations récemment rapatriées auront besoin de secours à moyen terme avant que la situation ne permette de mettre en œuvre des activités de redressement plus régulières et plus systématiques, d'autant plus que beaucoup de secteurs de réinstallation prévus sont en proie à l'insécurité. Le choix de partenaires capables de mettre en œuvre ces activités sera de la plus grande importance. Des enquêtes de référence et des études d'impact seront effectuées systématiquement. Une plus grande place sera faite dans les projets à la problématique hommes-femmes, en particulier au rôle des femmes dans les périodes qui suivent un conflit, afin que les femmes bénéficiaires participent à toutes les étapes du cycle de ces projets.
35. Au **Rwanda**, des efforts considérables ont été consentis pour reconstruire le pays après le conflit et les déplacements de populations. Malgré les nombreux résultats obtenus, il est manifeste qu'il faut encore rétablir les moyens de subsistance. La composante protection sociale du programme du PAM sera nécessairement maintenue, l'aide alimentaire servant à soutenir l'emploi ainsi qu'à créer des avoirs et une infrastructure rurale afin de mettre en place les bases de la sécurité de la population qui sera ainsi mieux en mesure d'entreprendre des activités de développement régulières. En attendant, l'aide sera maintenue aux groupes de population vulnérables, pour leur assurer des filets de sécurité appropriés et permettre la réinsertion des ex-soldats dans la société.
36. En **République-Unie de Tanzanie**, les femmes jouent un rôle accru dans la gestion de l'aide alimentaire. Cinquante pour cent des membres des comités des produits alimentaires et des chefs des groupes chargés des distributions sont des femmes; la collecte des produits alimentaires est assurée à plus de 60 pour cent par les femmes. Elles sont encouragées à assumer des rôles non traditionnels: gardiennage, nettoyage/balayage et sécurité. La mission d'évaluation de l'IPSR en 2002 a félicité le bureau du PAM en Tanzanie pour avoir réussi à démarginaliser les femmes et à les associer à la gestion de l'aide alimentaire.
37. Le scénario de rapatriement au Burundi, au Rwanda et en RDC des réfugiés en République-Unie de Tanzanie envisage une augmentation constante des rapatriés en 2003 (11 000 par mois) et en 2004 (17 333 par mois). Ce mouvement se stabilisera en 2005 (4 333 par mois). Les arrivées dans les camps de réfugiés tanzaniens devraient tomber de 1 000 par mois en 2003 à 500 par mois en 2004, pour finalement prendre fin en 2005. Les ressortissants du Burundi comme ceux du Rwanda auront tous été rapatriés à la fin de 2004. Les rapatriements se poursuivront en 2005, les Congolais laissant en République-Unie de Tanzanie un groupe de 100 000 réfugiés d'origines diverses.

Évaluation des risques

38. Il est notoirement difficile de prédire exactement des événements politiques et humanitaires, et cela sera vrai pendant toute la durée du projet, de février 2003 à janvier 2006. Les Accords d'Arusha n'ont pas encore été acceptés par deux importants groupes rebelles du Burundi; le conflit dans ce pays et en RDC s'intensifie, ce qui bien sûr influe sur l'ampleur des rapatriements. En outre, si les combats persistent au Burundi et que la plupart des réfugiés restent en République-Unie de Tanzanie, ou bien si les rapatriés repartent et/ou que de nouveaux déplacements se produisent (vers la République-Unie de



Tanzanie et à l'intérieur du pays), les chiffres de planification du PAM devront être revus à la hausse et les prévisions budgétaires révisées.

39. Dans le cadre de l'actuel scénario de rapatriement, la situation devrait être suffisamment stable pour qu'après une période initiale d'installation, on puisse passer progressivement de la programmation des secours à celle du redressement dans la plupart des régions du Burundi. Mais en fait, ce sera un programme d'alimentation général qui constituera l'élément dominant du plan pour le Burundi pendant un avenir prévisible.
40. La persistance et/ou l'aggravation de l'insécurité au Burundi aura de sérieuses répercussions sur la mise en oeuvre des activités de redressement. La réussite de ces activités dépend fortement des possibilités d'accès aux populations ciblées et d'application des méthodes d'exécution participative. Les difficultés d'accès aux populations les plus démunies peuvent aussi sérieusement perturber le ciblage ainsi que la promptitude des livraisons des secours alimentaires d'urgence. Par ailleurs, il se peut que les ressources ne soient pas suffisantes pour entreprendre des activités de redressement en plus des activités prioritaires de secours aux réfugiés, ce qui pourrait compromettre sérieusement l'objectif de redressement de l'IPSR tant au Burundi qu'au Rwanda.
41. Toute modification du scénario donnera lieu à une révision des priorités concernant les allocations de vivres dans toute la région. Des relations étroites devront être maintenues avec les donateurs pour éviter les rigidités dues aux affectations spécifiques de ressources.
42. Le phénomène El Niño a manifestement induit le nord du Burundi, le plateau central rwandais et même les régions de Dodoma, Arusha et Singida en République-Unie de Tanzanie un cycle de sécheresse régionale de trois ans qui se répercutera sur les achats locaux. Par anticipation, l'IPSR prévoit donc quelque 12 150 tonnes de vivres à distribuer au Rwanda en 2004 pour secourir 250 000 personnes pendant trois mois. À la suite de la catastrophe survenue à Goma en 2002, 1 056 tonnes de vivres couvrant les besoins de 60 000 personnes sont mises en réserve pour faire face à des activités sismiques imprévues. Autre risque dans la région, le paludisme saisonnier qui prend souvent et rapidement l'ampleur d'une épidémie, et augmente considérablement l'impact de l'insécurité alimentaire. Bien que la plupart de ces risques puissent être couverts dans le cadre de la présente IPSR, toute augmentation des besoins sera examinée au cas par cas par les voies les plus appropriées —révision du budget ou opération d'urgence— en fonction de l'ampleur des besoins supplémentaires.
43. Au Rwanda, il est nécessaire de renforcer les capacités des Comités de développement communautaire (élus en 1999) qui sont responsables aussi bien de la sécurité alimentaire que du développement économique. Dans toute la région, s'ajoutent aux contraintes déjà mentionnées l'insuffisance des ressources supplémentaires provenant des partenaires d'exécution, les affectations de ressources imposées par les donateurs et l'insuffisance éventuelle des stocks tampon pouvant faciliter la planification préalable du PAM en cas de nouvelles crises.

Objectifs

44. Conformément à la mission du PAM, l'IPSR améliorera les perspectives de survie et de redressement des populations de la région des Grands Lacs exposées à l'insécurité alimentaire. Elle favorisera en permanence, dans des conditions d'équité entre hommes et femmes, l'accès aux avoirs et aux ressources rendus disponibles par le PAM et leur gestion. Les objectifs spécifiques du PAM sont notamment les suivants:
 - amélioration et/ou stabilisation des disponibilités alimentaires des ménages et de l'état nutritionnel des populations ciblées;



- amélioration de l'accès des communautés ciblées aux avoirs et aux connaissances théoriques et pratiques;
- amélioration de la planification de l'aide alimentaire d'urgence et de la réponse des intéressés.

PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE

Principales composantes du programme

⇒ *Composante A: Secours*

45. Au **Burundi**, l'alimentation des populations exposées à l'insécurité alimentaire est la principale composante secours de l'IPSR. La fourniture de l'aide alimentaire sera strictement limitée aux périodes de déficit vivrier. Une alimentation sélective dispensée par des centres qui relèvent du Ministère de la santé publique sera assurée aux enfants souffrant de malnutrition, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes et aux personnes souffrant de maladies chroniques. Elle s'accompagnera de rations familiales et/ou de distributions ciblées là où les conditions de sécurité et l'infrastructure le permettent. En fonction de l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays, et donc de l'accès aux populations ciblées, la possibilité d'entreprendre des activités nutritionnelles préventives sans mettre fin aux services curatifs sera examinée.
46. Au **Rwanda**, le PAM continuera d'appuyer les centres d'alimentation complémentaire et thérapeutique administrés par le gouvernement. Le nombre de centres bénéficiant d'une aide sera progressivement ramené à une soixantaine à mesure que la nutrition s'établira sur une base communautaire, en collaboration avec l'UNICEF et le Ministère de la santé.
47. La réinsertion de 65 000 ex-combattants pendant la période couverte par l'IPSR pose un problème supplémentaire. L'aide alimentaire assurera la subsistance d'une moyenne annuelle de 20 000 ex-combattants pendant qu'ils recevront une formation professionnelle institutionnalisée, et apportera un appui à leur famille au moment de leur réinsertion.
48. En prévision du retour en 2004 de la sécheresse provoquée par El Niño, une aide alimentaire devra permettre de subvenir aux besoins d'environ 50 000 ménages du sud-est pendant les trois mois de la période de soudure. Soixante mille autres personnes recevront un appui pendant un mois en cas de séisme.

⇒ *Composante B: Réfugiés de longue durée*

49. Au **Burundi**, l'aide aux réfugiés de la RDC et aux rapatriés des pays voisins continuera d'être décidée par les missions d'évaluation conjointe HCR/PAM. Les réfugiés recevront une ration intégrale jusqu'à ce qu'ils puissent accéder à l'autonomie.
50. En 2002, il y avait environ 33 000 réfugiés au **Rwanda**. La plupart viennent de la RDC, les autres du Burundi, de l'Éthiopie et de la Somalie. Quelque 35 000 réfugiés recevront une ration intégrale, les centres d'alimentation sélective pourvoyant aux besoins supplémentaires de 1 400 femmes et enfants réfugiés. Par ailleurs, on attend le retour au Rwanda de 72 000 réfugiés au cours des trois années de l'IPSR. Ils recevront des colis de réinstallation (administrés par le HCR) couvrant une période de trois mois. Les rapatriements devraient s'effectuer au rythme d'environ 2 000 personnes par mois. Les rapatriés de la RDC sont les plus vulnérables; ils sont généralement plus pauvres avec une



prédominance du nombre de femmes et d'enfants. Peu d'entre eux auront accès à de la terre à leur arrivée.

51. En **République-Unie de Tanzanie**, les réfugiés reçoivent dans tous les camps une ration standard de 30 jours jusqu'à ce que le HCR mette officiellement fin à leur inscription sur ses listes; ensuite, ils reçoivent des colis de rapatriement couvrant une période de 90 jours dans leur pays d'origine. La ration est la même pour tous les réfugiés. Comme dans la phase précédente de l'IPSR, la ration de haricots est réduite dans l'idée que les intéressés auront les moyens de s'en procurer eux-mêmes. Les vivres sont distribués à des groupes de familles (de 50 à 100 personnes), ayant chacun deux chefs, dont une femme. Les activités d'alimentation sélective se poursuivront, un supplément nutritionnel étant envisagé pour promouvoir l'activité d'information sur le VIH/SIDA, ainsi que des services de soins à domicile pour ceux qui sont atteints de maladies chroniques.

⇒ **Composante C: Redressement**

52. Si la paix se maintient au **Burundi**, une augmentation progressive des opérations de redressement/réinstallation suivra le rapatriement et la réinstallation des réfugiés et des PDI. Des évaluations régulières seront faites pour déterminer dans quelle mesure les populations rapatriées auront besoin d'une aide en plus des colis de réinstallation. Si ces besoins sont supérieurs aux chiffres de planification (annexe III), une révision budgétaire sera nécessaire.
53. Le PAM prévoit:
- un programme de distribution de rations pour assurer la protection des semences à l'intention des agriculteurs, des rapatriés et des PDI exposés à l'insécurité alimentaire et affectés par des catastrophes naturelles, l'insécurité et des déplacements;
 - des activités vivres-contre-travail —un filet de sécurité fondé sur l'emploi— qui peuvent aussi constituer une incitation au rapatriement et au retour. Ces activités porteront sur la remise en état de l'infrastructure de base, la production agricole, la restauration des terres, le reboisement, l'irrigation, la construction d'abris et la gestion de l'eau;
 - une aide dispensée par les centres sociaux aux personnes atteintes par le VIH/SIDA et aux populations touchées en collaboration avec ONUSIDA;
 - l'appui à la réinstallation des ex-combattants et des enfants soldats par des activités VCT et VPF; et
 - des programmes VPF pour aider différents groupes à acquérir les connaissances/la formation de base indispensables pour exercer de petites activités génératrices de revenus. Dirigés vers des groupes communautaires restreints et mettant l'accent sur la participation des femmes, les efforts porteront essentiellement sur la formation professionnelle et sur les activités de renforcement de la paix.
54. Le programme d'alimentation scolaire ciblera les enfants des écoles primaires dans les régions où la faim est un problème temporaire. Un repas sera fourni en milieu de journée aux enfants d'écoles primaires choisies en fonction de la capacité de leur infrastructure. Le PAM fournira aux filles une ration journalière supplémentaire à emporter, à titre d'incitation à une fréquentation régulière.
55. Au **Rwanda**, il est possible d'augmenter la production agricole par la remise en état de l'infrastructure et des terres marginales qui ont été abandonnées pendant la guerre civile. L'aide du PAM sera concentrée sur les secteurs dans lesquels la pauvreté structurelle et les variations climatiques compromettent les moyens de subsistance. L'assèchement des



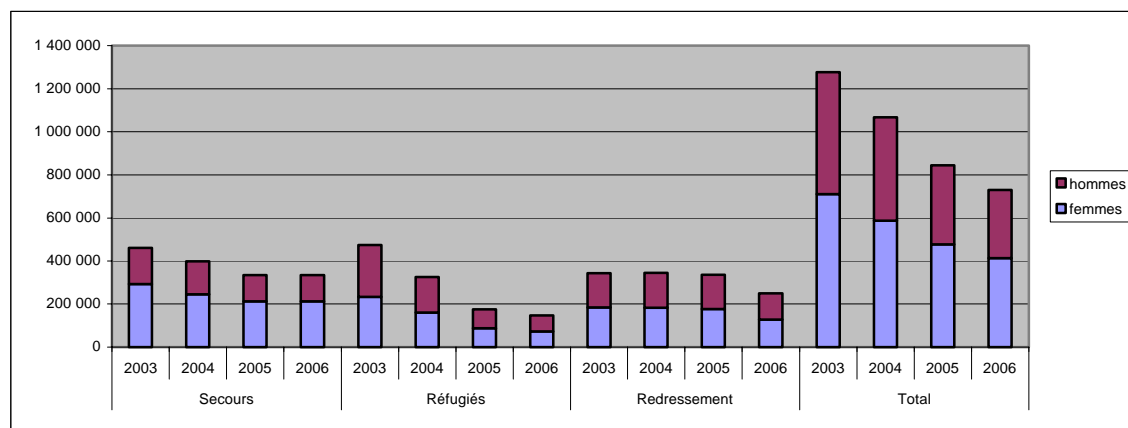
marécages et la construction de terrasses à flanc de colline, la remise en état des bassins versants et des installations d'alimentation en eau, la réfection de l'infrastructure des transports et des mesures d'amélioration de l'environnement figurent parmi les activités qui bénéficieront tant aux individus qu'à la communauté. Le produit concret des projets VCT ou VPF continuera de donner une indication de la réussite ou de l'échec de chacun d'eux, mais la gestion globale, la durabilité et la participation de la communauté une fois que les projets seront terminés seront aussi à évaluer.

56. L'alimentation institutionnelle s'adressera aux personnes atteintes de maladies chroniques qui n'ont pas ou guère de soutien familial viable. L'activité VPF est liée à la formation professionnelle qui relève de la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation et permet aux associations de femmes, aux groupes d'étudiants et aux chefs de communauté nouvellement élus de se mettre au courant de tout ce qui concerne la vie et les droits du citoyen rwandais.
57. En **République-Unie de Tanzanie**, une composante redressement de petite ampleur sera constituée par des activités VCT dans les secteurs d'accueil des réfugiés. Il s'agira notamment de projets de protection de l'environnement, de prévention du paludisme et de construction d'écoles. Une aide alimentaire sera fournie aux élèves vulnérables (enfants des rues) pour leur permettre d'aller à l'école. D'autres initiatives de formation professionnelle seront étudiées. Les maigres résultats des années précédentes soulignent la nécessité de sensibiliser la communauté à l'importance de l'aide alimentaire et des activités VCT.

Bénéficiaires

58. Les données ventilées par sexe pour les différentes composantes figurent à l'annexe III. Environ 56 pour cent des bénéficiaires seront des femmes; certaines activités leur seront spécialement destinées. En ce qui concerne la composante secours notamment, les femmes représentent plus de 60 pour cent du nombre moyen de bénéficiaires. De plus, conformément aux Engagements du PAM en faveur des femmes, les efforts se poursuivront pour faire en sorte que 80 pour cent des bénéficiaires des secours alimentaires soient des femmes. Le graphique 2 plus loin présente le nombre de bénéficiaires des deux sexes pour les trois composantes du programme, par année. Il fait apparaître clairement la diminution totale du nombre mensuel moyen de bénéficiaires qui tend vers zéro à la fin de l'IPSR.

Graphique 1: Nombre mensuel moyen de bénéficiaires, selon le sexe, par composante du programme et par année



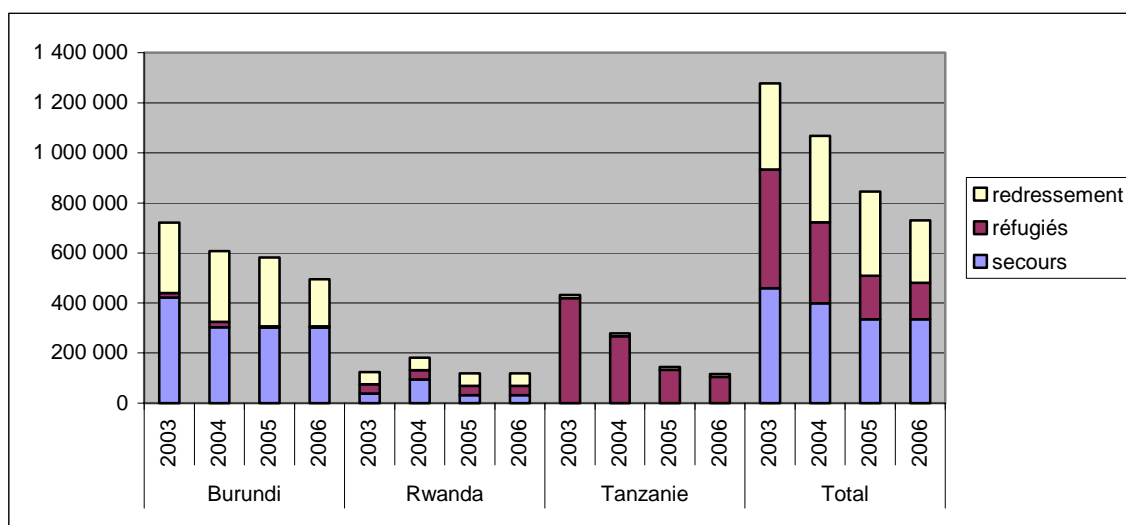
59. La plupart des activités ciblent l'ensemble des communautés, mais des programmes spéciaux permettront de pourvoir aux besoins des enfants souffrant de malnutrition, des femmes enceintes et des mères allaitantes, des personnes atteintes du VIH/SIDA, des écoliers, des orphelins et des enfants des rues. Par ailleurs, l'IPSR appuiera pour la première fois le vaste mouvement de démobilisation des soldats au Burundi et au Rwanda.
60. Les nombres mensuels moyens de bénéficiaires qui sont présentés dans ce document visent à donner une idée de l'ampleur des activités opérationnelles, mais en réalité le nombre effectif de bénéficiaires pendant toute la durée de l'IPSR est très supérieur. En ce qui concerne notamment les programmes de récupération nutritionnelle et les activités VCT et VPF, les nombres cumulés de bénéficiaires montrent l'immense portée des activités de l'IPSR dans la population ciblée. Au Burundi, environ 2 751 150 personnes devraient bénéficier de l'aide alimentaire sur les 36 mois de l'intervention, ce qui correspond à un nombre mensuel moyen de 631 000 cas. Les chiffres pour le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie sont respectivement de 1 429 400 (moyenne mensuelle de 141 000) et de 640 150 (moyenne mensuelle de 276 112).
61. Les rations au titre des secours et du redressement sont établies sur la base des normes internationales et des préférences alimentaires locales. La ration de l'aide alimentaire ajoutée à des produits disponibles localement devrait permettre de répondre aux besoins nutritionnels minimum de 2 100 kilocalories. Les rations utilisées dans les programmes d'alimentation sélective et hospitalière sont le résultat de protocoles arrêtés localement (conformément aux directives internationales) et d'arrangements avec les gouvernements, l'UNICEF/HCR et les ONG partenaires. L'aide alimentaire pour le redressement combine incitation à la participation et apport nutritionnel. Bien qu'une harmonisation des rations soit recherchée, les degrés variables de vulnérabilité, les circonstances individuelles et les réalités opérationnelles dans la région justifient leur diversité.
62. L'assortiment alimentaire comprend principalement du maïs, des légumineuses et de l'huile et s'y ajoutent des aliments composés enrichis en cas de risque accru de carence en micronutriments dû à l'absence d'aliments de complément. Cela facilite aussi l'apport d'aliments semi-solides aux nourrissons, et réduit d'autant les risques de carences. Un aliment composé enrichi, fourni par les centres d'alimentation sélective, accélère la récupération nutritionnelle. Dans les activités en faveur des personnes atteintes par le VIH/SIDA, le mélange maïs-soja et/ou Unimix contribueront à conférer une protection contre les maladies opportunistes et à faire échec aux mécanismes de survie préjudiciables des populations affectées.
63. Il faudra utiliser du maïs (grains ou farine) et des variétés appropriées de légumineuses pour que la préparation des repas n'exige pas des quantités excessives de combustible et d'eau. Le budget prévoira les crédits nécessaires à la meunerie du maïs, en cas de besoin. En concertation avec les partenaires d'exécution, d'autres pratiques protégeant l'environnement, tels que l'utilisation de poêles économes en combustible, seront encouragées.

Sélection des activités

64. On trouvera des précisions sur le centrage et l'objet des activités de secours et de redressement, ainsi que la prise en charge des réfugiés, à la section consacrée aux principales composantes du programme. Le graphique 2 montre bien que les nombres moyens totaux de bénéficiaires diminuent de mois en mois, les secours et l'aide aux réfugiés faisant progressivement place à des activités de redressement dans le pays d'origine. Cette évolution est particulièrement manifeste au Burundi. Les secours assurés dans le cadre d'un filet de sécurité seront maintenus à des niveaux raisonnables.



Graphique 2: Nombre mensuel moyen de bénéficiaires par composante du programme, par pays et par année



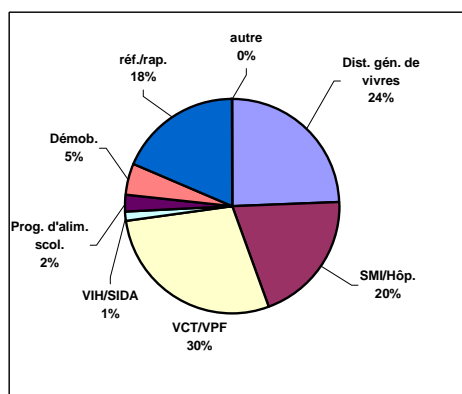
Rwanda 2004: y compris les secours aux victimes de la sécheresse.

Burundi 2006: non compris le programme de protection des semences et les activités VCT pendant le mois de janvier.

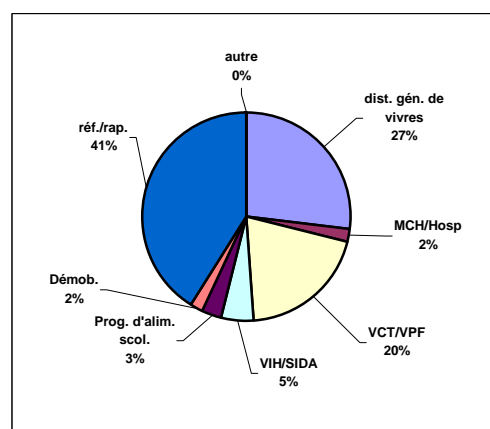
65. Une analyse plus poussée des données par activité, (graphiques 3 et 4) montre que l'aide alimentaire fournie dans le cadre des programmes hospitaliers/de santé maternelle et infantile (SMI) et des activités VCT et VPF a une très large portée dans les populations ciblées, puisqu'elle représente respectivement 20 pour cent et 30 pour cent des nombres cumulés de bénéficiaires (et respectivement 2 pour cent et 20 pour cent des quantités totales de produits alimentaires). L'aide aux réfugiés, bien que ce soit l'activité la plus exigeante du point de vue des besoins de produits alimentaires a une couverture relativement limitée car elle est assurée à chacun pendant de longues périodes. Il en est de même pour l'importance relative des trois composantes du programme présentée aux graphiques 5 et 6.

Graphiques 3 et 4: Importance relative des activités

Graphique 3: En fonction des nombres totaux de bénéficiaires

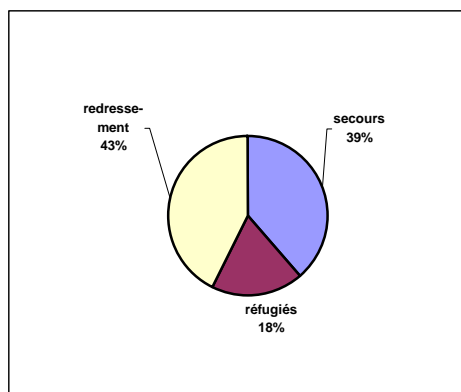


Graphique 4: En fonction du tonnage total

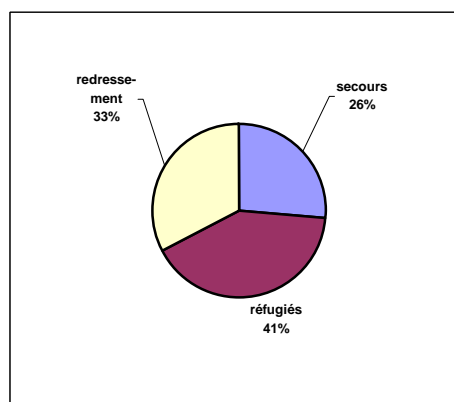


Graphiques 5 et 6: Importance relative des composantes du programme

Graphique 5: En fonction des nombres totaux de bénéficiaires



Graphique 6: En fonction du tonnage total



Mécanisme d'approbation des activités

66. Au **Burundi**, l'ensemble de la stratégie d'aide alimentaire (critères de ciblage, secteurs prioritaires, évaluations des besoins et accès aux populations vulnérables) est coordonné entre tous les intervenants par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire. L'unité ACV assure l'essentiel de la sélection initiale et du ciblage. Pour les activités de secours, des comités de distribution des produits alimentaires sont établis au niveau des communes en concertation avec les partenaires d'exécution, la Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE) et Organisation internationale de perspective mondiale (WVI). Ces comités établissent des listes de bénéficiaires sur la base des recommandations des équipes d'évaluation et des critères de ciblage arrêtés par l'unité ACV. En ce qui concerne les programmes d'alimentation sélective, l'UNICEF et/ou les ONG entreprennent des enquêtes pour les caractéristiques des interventions nécessaires (localisation, ampleur et type).
67. Les projets du PAM sont compatibles avec les plans de développement provinciaux, et sont évalués par les autorités locales et par le PAM. Les associations de femmes et les comités de bénéficiaires apportent une contribution importante à l'identification et à la gestion des activités de projet. En ce qui concerne le programme de protection des semences, les emplacements cibles sont identifiés par l'ACV/HFEA et par la FAO. Les autorités locales établissent les listes de bénéficiaires sur la base de critères convenus. Les décisions concernant les programmes d'alimentation scolaire sont prises sur la base des demandes du gouvernement et d'une évaluation permettant de déterminer si le secteur et l'école satisfont aux critères du PAM et si des partenaires appropriés peuvent assurer l'exécution. Le Comité d'alimentation scolaire d'urgence sélectionne les propositions.
68. Au **Rwanda**, l'identification et la conception des projets sont effectuées par les comités de bénéficiaires et par les comités de développement communautaire dans le cadre de la structure décentralisée du gouvernement. Les propositions de projet sont préparées à l'aide des directives du PAM et sont soumises à ce dernier pour examen et approbation. Un Mémoire d'accord entre le PAM et le partenaire d'exécution stipule les modalités de mise en œuvre du projet (composition des rations, dispositions régissant les distributions, etc.). Les comités de développement communautaire mobilisent la population, notamment les femmes, et aident à constituer des comités chargés de l'entretien des avoirs.
69. En **République-Unie de Tanzanie**, il y a dans chaque camp de réfugiés un comité de l'aide alimentaire, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, qui, deux fois par



mois avant les distributions, tient réunion avec le PAM, le HCR et les partenaires d'exécution. Les niveaux des rations et les modalités de distribution sont annoncés et déterminés par ces comités. Les modifications périodiquement apportées à la mise en œuvre du programme sont décidées en concertation avec toutes les parties intéressées, y compris les responsables des réfugiés, tandis que les ajustements à long terme sont opérés par la mission conjointe d'évaluation des disponibilités alimentaires.

Dispositions institutionnelles et sélection des partenaires

70. Au **Burundi**, le principal interlocuteur gouvernemental du PAM est le Ministère de l'intérieur. Interviennent également le Ministère du rapatriement, de la réintégration et de la réinsertion des réfugiés (pour le rapatriement); le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (pour la protection des semences); le Ministère de l'éducation (pour l'alimentation scolaire); le Ministère de la santé publique (pour la nutrition); le Ministère des affaires sociales et de la promotion des femmes (pour les centres sociaux); les Ministères de l'intérieur et de l'environnement (pour l'activité VCT).
71. Le HCR sera un partenaire essentiel pour le programme de rapatriement. Le PAM travaille aussi en liaison étroite avec la FAO, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'UNICEF. Le programme d'alimentation sélective fait l'objet d'un accord tripartite entre le PAM, l'UNICEF et les ONG (Médecins sans frontières, Action contre la faim, *International Medical Corps*, Solidarité, etc.). Pour les distributions ciblées et les rations distribuées dans le cadre du programme de protection des semences, les principales ONG sont CARE et WVI.
72. Au **Rwanda**, comme dans les précédentes IPSR, le Ministère des collectivités locales et de la planification sociale sera la principale contrepartie locale. Le PAM travaillera aussi en liaison étroite avec le Ministère de l'agriculture et la FAO (projets d'assèchement des marécages), avec le HCR (alimentation des réfugiés) et avec le Ministère de la santé et l'UNICEF (alimentation nutritionnelle). Le PAM entretient d'étroites relations de travail avec des ONG internationales comme WVI, CARE, Caritas, Trocaire, OXFAM, la Fédération luthérienne mondiale et SCF. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) appuiera l'insertion des femmes dans toutes les activités. Les activités prévues dans le cadre de l'IPSR auront un caractère participatif, une place importante étant faite à la gestion et à l'évaluation communautaires des activités.
73. L'IPSR est complémentaire du Programme de pays pour le Rwanda approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2002, et conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le programme de pays, qui devrait commencer en janvier 2003, prévoit l'exécution d'activités complémentaires (alimentation scolaire et aide aux personnes atteintes du VIH/SIDA) dans des parties du pays où sévit l'insécurité alimentaire. De nouveaux efforts ont été faits pour renforcer le partenariat avec la Banque mondiale et d'autres organismes multilatéraux, y compris le Fonds international pour le développement agricole (FIDA).
74. En **République-Unie de Tanzanie**, le Mémorandum d'accord global HCR/PAM et la Mission annuelle conjointe d'évaluation des disponibilités alimentaires prévoient les principaux arrangements concernant l'aide aux réfugiés. Des accords distincts entre le PAM et les partenaires d'exécution (les trois principales ONG: WVI, *Tanzanian Red Cross Society* et *Norwegian People's Aid*) stipulent dans le détail les obligations supplémentaires de chaque partenaire. Le Ministère de l'intérieur est le principal organisme gouvernemental responsable des réfugiés; il est représenté dans chaque camp au niveau des districts comme au niveau régional. Le partenaire d'exécution du programme d'alimentation hospitalière



dans les régions à forte concentration de réfugiés est le Ministère de la santé. L'OCHA est le point central pour la planification des interventions d'urgence.

75. Les opérations quotidiennes liées aux composantes des bureaux de l'IPSR dans chacun des trois pays concernés relèvent toujours des directeurs des bureaux de pays, mais le bureau régional pour l'Afrique orientale et australe, dont le siège est à Kampala, est globalement responsable de l'efficacité de la gestion et de l'utilisation des ressources allouées à l'opération régionale. Les directeurs des bureaux de pays se réuniront tous les trimestres afin de se concerter plus régulièrement sur les problèmes de dotation en ressources et de mise en œuvre ainsi que pour faciliter le dialogue de part et d'autre des frontières sur les développements intra-régionaux, les mouvements de population et les mesures de planification d'urgence qui pourraient être nécessaires. Le personnel spécialisé affecté à l'IPSR et en poste au bureau régional fournira un appui dans des domaines techniques spécifiques ainsi qu'un soutien aux opérations et à la gestion.

Renforcement des capacités

76. Au **Burundi**, des activités de formation et la mise en œuvre de programmes conjoints mettront le gouvernement mieux en mesure de suivre et d'appuyer les projets du PAM. Pour renforcer les capacités des partenaires, les activités suivantes sont prévues: harmonisation des instruments de suivi; formation à l'entreposage des produits alimentaires dans les services de santé, les centres sociaux et les écoles; appui aux femmes dans les comités pour assurer leur représentation aux niveaux décisionnels; enfin, après les activités de secours, il faudra faire en sorte que le renforcement des capacités fasse partie intégrante des projets communautaires.
77. En **République-Unie de Tanzanie**, des programmes de formation seront consacrés aux méthodes de suivi et d'évaluation ainsi qu'à la logistique, et des efforts mieux concertés seront mis en œuvre pour faire connaître les possibilités qu'offre le programme dans les zones à forte concentration de réfugiés.
78. Au **Rwanda**, une unité de gestion des catastrophes en cours d'établissement assurera la coordination entre les neuf ministères concernés et les ONG. Dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM est désigné comme chef de file, avec pour mission de renforcer la capacité d'intervention des gouvernements en cas de catastrophe et de prendre des mesures d'urgence appropriées. Le Programme continuera donc d'aider le gouvernement à mettre en place des systèmes d'alerte précoce, à établir des plans d'urgence et à assurer toutes les phases de la gestion des catastrophes (préparation, prévention, réaction). Il facilitera aussi les voyages d'études des fonctionnaires désireux de bénéficier de l'expérience des pays subsahariens dotés d'unités opérationnelles de gestion des catastrophes. En cas d'urgence et de catastrophe naturelle, l'évaluation et la mise en œuvre seront effectuées conjointement par le gouvernement, FEWS/NET, l'Union européenne, la FAO, le HCR, l'UNICEF, le PNUD et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dispositions logistiques

79. Le réseau de transport comporte deux grands couloirs ferroviaires: celui du nord par Mombassa et celui du sud par Dar-es-Salaam. Les produits alimentaires à destination du Burundi passent par la République-Unie de Tanzanie: transport routier direct d'Isaka à Ngozi et par péniches à partir de Kigoma. Les camps de réfugiés de la République-Unie de Tanzanie reçoivent les chargements expédiés par route de Kigoma et d'Isaka à destination des points de livraison avancés conjointement déterminés par le PAM et par le HCR. Le Rwanda est desservi par les transports routiers de Kampala et d'Isaka jusqu'aux sites



d'entreposage du PAM à Kigali. Les transports routiers sur grande distance seront assurés par des transporteurs privés dans le secteur tanzanien. Tant que les transporteurs privés refuseront de se rendre dans les régions jusqu'à maintenant peu sûres du Burundi et du Rwanda, il faudra utiliser les 43 camions du parc stratégique du PAM.

80. Les moyens d'entreposage actuels du PAM dans la région —au total plus de 80 000 tonnes— suffiront compte tenu des besoins prévus. Les installations de meunerie d'Isaka, Bujumbura et Kampala, dont la capacité annuelle dépasse 30 000 tonnes, seront entretenues. Le PAM a constitué un stock stratégique de matériel logistique et de télécommunications à Kampala et à Isaka pour faciliter l'intervention rapide en cas d'urgence dans la région.
81. Le tarif du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM) s'établit, selon les prévisions, à une moyenne de 168 dollars la tonne. Un crédit pour l'utilisation accrue de la route dans les deux couloirs (nord et sud) a été prévu au budget TTEM pour les raisons suivantes:
 - le processus de privatisation en cours s'est traduit par une absence d'entretien des installations ferroviaires (wagons, voies et systèmes de communication);
 - il en résulte de fréquentes ruptures de transport ferroviaire, qui rendent les services peu fiables;
 - l'application aux transports routiers de la limite de charge à l'essieu a entraîné une augmentation des tarifs. En contrepartie de la réduction de la capacité de transport, les transporteurs ont augmenté leur tarif pour couvrir leurs frais fixes;
 - les rares services de transport ferroviaire concurrencent les transports commerciaux.
82. L'IPSR prévoit d'utiliser au maximum les transports pendant les périodes creuses du trafic commercial pour assurer un rapport coût-efficacité satisfaisant de l'opération logistique. Les coûts de transport doivent inclure le coût du déchargement et de la manutention au port d'entrée, le transport par rail/route aux points de transit, le transport par camions et par péniches aux points de livraison avancés des pays destinataires et les coûts de distribution. Les tarifs TTEM seront actualisés tous les six mois.
83. Les achats locaux de produits alimentaires (maïs en grains, farine de maïs, haricots, mélange maïs-soja, sel, biscuits à haute teneur en protéines) peuvent être effectués au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie ou au Rwanda. Sur la base de l'expérience passée, environ 25 pour cent du total des produits alimentaires nécessaires pourraient être achetés dans la région pendant les trois années de l'IPSR. Réglés sur des fonds à emploi non spécifique, les achats locaux, permettent d'obtenir les produits assez rapidement et, de plus, contribuent à renforcer l'économie du pays hôte. Un crédit budgétaire a été prévu pour développer la capacité de meunerie du Rwanda afin de permettre la transformation rapide des céréales achetées localement.
84. Le suivi des produits est assuré par le Système de suivi, de traitement et d'analyse des mouvements des produits (COMPAS), le programme pour l'établissement de rapports logistiques, le système de traitement des factures de transport, l'instrument de suivi et d'analyse et l'instrument d'analyse des données. Le PAM a un système automatique de suivi des produits à l'échelle régionale, qui donne un tableau complet des mouvements de produits à l'appui de la gestion de la filière, du contrôle de la qualité, des opérations et des activités de planification préalable. Un système de messagerie desservant les régions reculées, où il n'y a pas de lignes téléphoniques, est utilisé pour assurer la liaison avec les bureaux du PAM.



Suivi et évaluation

85. Dans chaque pays, les partenaires d'exécution doivent assurer, avec l'aide du personnel de terrain du PAM, la collecte des données, l'analyse initiale et la préparation des rapports. Les trois pays ont adopté les mêmes systèmes et modèles de rapports de suivi, ce qui permet d'établir des rapports comparatifs et des rapports de synthèse. Les méthodes de suivi et d'évaluation sont tirées des récentes directives du PAM à l'application desquelles le personnel régional sera formé.
86. Dans le cadre de l'IPSR, la gestion restera axée sur les résultats au-delà du niveau produit, et des rapports seront établis sur la base de ces résultats. Des efforts seront faits dans différents domaines pour améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion: définition de résultats réalistes, prise en compte dans les décisions relatives à la gestion des enseignements tirés de l'expérience et établissement de rapports de performance. Des indicateurs de résultats et de produits ont été retenus, qui seront mesurés par rapport à des indicateurs de référence et des repères acceptés au niveau international ainsi qu'en fonction des résultats d'analyses des registres de distribution, des visites sur le terrain et du suivi après les distributions et/ou par contact avec les bénéficiaires. Le suivi portera essentiellement sur les indicateurs de résultats et de produits, les hypothèses déterminantes ainsi que les activités et l'utilisation des ressources.
87. Un examen à mi-parcours permettra d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs et de déterminer les modifications qui pourraient être apportées au reste du programme. Vers la fin de l'IPSR, une mission d'évaluation menée avec l'appui du Bureau de l'évaluation et du suivi du PAM et du bureau régional permettra d'évaluer la performance globale de l'intervention et son impact sur les populations ciblées. Pour faciliter la conception du programme de suivi, un exercice stratégique est prévu environ une année avant la fin de l'IPSR.

Mesures de sécurité

88. Les conflits armés, le banditisme et un contexte mouvant et déconcertant d'insurrections de rebelles, au Burundi surtout, caractérisent la région depuis quelques années. Dans certaines zones, comme la province rurale de Bujumbura et les provinces frontalières de Tanzanie, cette situation a continué d'entraver les efforts faits par le PAM et d'autres organisations humanitaires pour procéder à des évaluations, fournir des secours d'urgence et assurer le suivi. Même après la mise en place d'un gouvernement de transition au Burundi, les combats se sont intensifiés. La présence de la force de protection d'Afrique du Sud qui compte 700 hommes exacerbe les tensions politiques. Le PAM a perdu trois membres du personnel dans la région depuis 1998 (deux au Burundi et un au Rwanda).
89. Étant très exposé dans la région, le PAM emploie ses propres conseillers pour la sécurité sur le terrain, sans cependant s'écarter du cadre établi par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD). Il continue de jouer un rôle important dans le réseau de communication commun des Nations Unies, qui constitue la base du système de sécurité de chaque organisation. Les mesures de sécurité prévoient l'installation de matériel de communication sophistiqué, en particulier dans les véhicules qui sont en outre systématiquement équipés de dispositifs antibalistiques. Au Burundi, le personnel qui se déplace dans les secteurs en phase IV dispose de quatre véhicules blindés. Sous la supervision du Coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain, le système radio de sécurité des Nations Unies fonctionne 24 heures sur 24, sept jours par semaine, à partir de Bujumbura et de Kigali.
90. Au Rwanda, des mesures seront prises dans les secteurs en phases II et III. Dans certaines régions, une escorte est obligatoire. Il faudra des téléphones par satellites, des



radios HF et des trousse d'urgence supplémentaires pour les véhicules et les bureaux de terrain. Une formation aux communications radio et aux premiers secours sera assurée. Tout le personnel a bénéficié en 2001 d'une formation en matière de sécurité. Le programme de sensibilisation à la sécurité sera maintenu au bureau régional pendant toute la durée de l'IPSR.

Stratégie de retrait

91. Au Burundi et en République-Unie de Tanzanie, toute stratégie de retrait réaliste dépend de l'avancement des négociations de paix régionales et de plusieurs années de redressement soutenu. L'IPSR prévoit au Burundi le passage des activités de secours à celles de redressement, qui sera plus marqué la seconde et la troisième année. Toutefois, les secours resteront l'activité principale et une intervention prolongée se poursuivra en République-Unie de Tanzanie, mais au profit d'un nombre moins important de réfugiés.
92. Il est évident qu'une faille dans ce scénario optimiste, avec une intensification des combats au Burundi et/ou en RDC, provoquerait un nouvel exode de réfugiés. La stratégie de l'IPSR selon laquelle "l'aide alimentaire suit l'exode" devrait dans l'ensemble permettre de faire face à cette éventualité, mais les besoins en aide alimentaire peuvent augmenter avec l'afflux de réfugiés.
93. L'opération du PAM au Rwanda a été réduite de 85 pour cent depuis 1997 du fait de la stabilisation du pays. À mesure qu'augmentent les investissements pour le développement, le PAM réduira encore le nombre total de cas pour cibler plus spécifiquement les populations vulnérables. Deux activités de développement pilotes ont commencé en 2001—appui à l'éducation de base et à l'amélioration des mécanismes de survie des ménages touchés par le VIH/SIDA— et seront maintenues tout au long du programme de pays commençant en janvier 2003. Les composantes vivres pour la création d'actifs et les soins de santé maternelle et infantile fondés sur la communauté seront introduites dans le deuxième programme de pays quand l'actuelle IPSR et le premier programme de pays prendront simultanément fin en janvier 2006. En raison du faible niveau des ressources affectées à la programmation du développement dans des pays tels que le Rwanda, et éventuellement le Burundi, un vaste débat devra être engagé au PAM sur la possibilité de formuler des plans stratégiques de longue durée. Le maintien de l'aide aux réfugiés sera fonction des progrès de la pacification au Burundi et en RDC.

Mécanisme d'urgence

94. En février 2002, dans un Plan d'urgence actualisé pour la région des Grands Lacs, le PAM proposait plusieurs scénarios, en détaillant pour chacun d'entre eux les ressources qui étaient nécessaires. Le PAM souscrit à la stratégie de rapatriement organisée par le HCR, mais doit aussi établir des plans pour au moins deux autres scénarios: retour spontané, soudain et massif des réfugiés du Burundi (ponctionnant les ressources et mettant fortement à contribution le personnel au Burundi), et reprise des combats au Burundi (se traduisant par des besoins accrus dans le pays et par une augmentation des réfugiés tanzaniens). Bien qu'il n'y ait de demande formelle de réserve d'urgence pour l'IPSR, il est évident que le maintien de la filière d'approvisionnement et de stocks tampon en République-Unie de Tanzanie est indispensable pour permettre une réaction rapide. Des analyses de la situation de la région seront faites tous les ans dans le cadre de la présente IPSR et seront suivies d'ajustements des plans et des stratégies d'urgence.
95. Une centaine de tonnes de biscuits enrichis à haute teneur en protéines seront stockés en des points stratégiques de la région dans l'éventualité de mouvements de population soudains ou d'événements imprévus. Les mêmes stocks seront utilisés à l'appui du



rapatriement prévu des réfugiés de la République-Unie de Tanzanie. Une gestion prévoyante de la filière des projets assurera le maintien de stocks suffisants (deux mois = environ 15 000 tonnes) dans la région pour faire face à des changements brusques des scénarios d'aide alimentaire et compenser la limitation temporaire des approvisionnements. Cette approche s'est avérée très efficace lors de l'éruption volcanique de Goma.

Budget

96. Les annexes I et II fournissent des informations sur les ressources financières nécessaires à l'exécution de cette IPSR régionale.

RECOMMANDATION

97. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la présente IPSR destinée à venir en aide à une moyenne de 1 048 200 bénéficiaires pendant une période de trois ans (2003-2006). Le coût des produits alimentaires et le coût total pour le PAM se montent à 106 742 174 et à 266 737 572 dollars respectivement.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Maïs en grains	332 962	197,6	56 836 613
– Légumineuses	92 690	310	24 655 540
– Huile végétale	23 913	650	14 730 408
– Sel iodé	4 558	100	455 800
– Mélange maïs-soja	35 217	280	9 297 288
– Sucre	1 391	265	382 525
– Biscuits enrichis à forte teneur en protéines	184	800	184 000
– BP5	100	2 000	200 000
Total, produits	491 015		106 742 172
Transport extérieur			20 727 514
Transport terrestre			
TIEM			
Total, TTEM			82 315 468
Autres coûts opérationnels directs			5 933 095
Total, coûts opérationnels directs			247 437 451
B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)			31 719 200
Total, coûts directs			
C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)			
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			266 737 572

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.



ANNEXE II**BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)****Dépenses de personnel**

Administrateurs internationaux	13 641 717
Personnel national des services généraux	8 587 000
Assistance temporaire	40 750
Heures supplémentaires	84 450
Incitations	612 800
Consultants internationaux	608 500
Consultants nationaux	10 000
Volontaires des Nations Unies	450 000
Voyages officiels du personnel	926 207
Formation et perfectionnement du personnel	240 808
Total partiel	25 202 231

Dépenses de bureau et autres coûts récurrents

Location de locaux	1 165 746
Services collectifs	541 132
Fournitures de bureau	512 333
Communications et services TI	734 067
Assurance	146 057
Réparation et entretien du matériel	160 533
Coûts d'entretien et de fonctionnement des véhicules	1 505 431
Autres dépenses de bureau	350 229
Services des organisations des Nations Unies	361 500
Total partiel	5 477 028

Coûts d'équipement et autres coût fixes

Mobilier, outils et matériel	118 640
Véhicules	632 000
Matériel télécommunications/TI	289 300
Total partiel	1 039 940

TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	31 719 200
-------------------------------------	-------------------



BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX PAR COMPOSANTE 1ère année (2003—11 mois)
(tonnes)

		Bénéficiaires (moyenne mensuelle)	Céréales Maïs en grains	Céréales Maïs en farine	Légumi- neuses	Huile	Sel	Mélange maïs- soja	Sucre	Biscuits enrichis à forte teneur en protéines	Total
Burundi	Secours	422 000	26 316	397	7 859	1 890	328	2 333	0	0	39 123
	Redressement	282 200	22 217	5 888	8 195	2 084	25	1 155	66	0	39 630
	Réfugiés	17 500	4 262	809	1 524	254	64	508	0	0	7 421
	Total Burundi	721 700	52 795	7 094	17 578	4 228	417	3 996	66	0	86 174
Rwanda	Secours	38 000	917	1 062	624	356	109	1 879	170	30	5 147
	Redressement	49 000	5 143	289	2 622	387	4	62	17	0	8 524
	Réfugiés	37 000	0	4 740	1 626	280	58	553	9	0	7 266
	Total Rwanda	124 000	6 060	6 091	4 872	1 023	171	2 494	196	30	20 937
Tanzanie	Secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Redressement	12 000	1 150	361	419	79	8	52	26	0	2 095
	Réfugiés	419 500	28 379	24 733	11 131	2 981	1 389	6 973	202	84	75 872
	Total Tanzanie	431 500	29 529	25 094	11 550	3 060	1 397	7 025	228	84	77 967
Total	1 277 200	88 384	38 279	34 000	8 311	1 985	13 515	490	114	185 078	

BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX PAR COMPOSANTE 2ème année (2004)
(tonnes)

		Bénéficiaires (moyenne mensuelle)	Céréales Maïs en grains	Céréales Maïs en farine	Légumi- neuses	Huile	Sel	Mélange blé-soja	Sucre	Biscuits enrichis à forte teneur en protéines	Total
Burundi	Secours	303 000	20 111	480	6 071	1 588	253	2 319	0	0	30 822
	Redressement	284 000	23 417	7 055	8 889	2 604	37	1 260	72	0	43 334
	Réfugiés	21 500	7 085	58	2 093	349	87	698	0	0	10 370
	Total Burundi	608 500	50 613	7 593	17 053	4 541	377	4 277	72	0	84 526
Rwanda	Secours	95 000	10 000	471	3 145	799	109	1 971	185	0	16 680
	Redressement	49 000	5 611	315	2 860	422	5	68	18	0	9 299
	Réfugiés	37 000	0	5 171	1 774	305	63	603	10	0	7 926
	Total Rwanda	181 000	15 611	5 957	7 779	1 526	177	2 642	213	0	33 905
Tanzanie	Secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Redressement	12 000	1 255	394	458	86	9	57	28	0	2 287
	Réfugiés	266 400	19 662	17 211	7 720	2 096	963	5 043	170	134	52 999
	Total Tanzanie	278 400	20 917	17 605	8 178	2 182	972	5 100	198	134	55 286
Total	1 067 900	87 141	31 155	33 010	8 249	1 526	12 019	48 3	134	173 717	

Les nombres de bénéficiaires de secours au Rwanda incluent 250 000 personnes victimes de la sécheresse qui recevront des secours pendant trois mois



BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX PAR COMPOSANTE 3ème année (2005)
(tonnes)

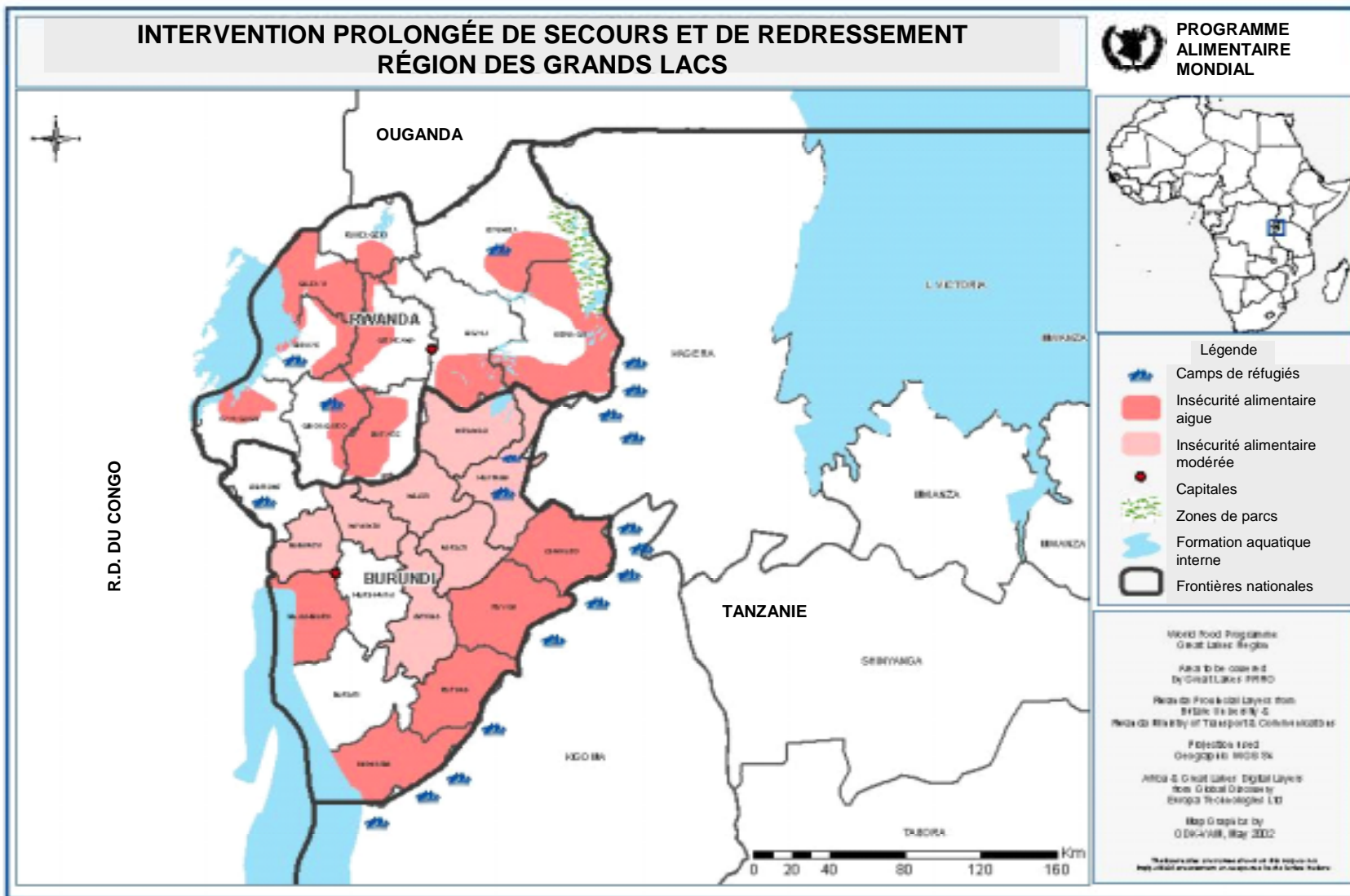
		Bénéficiaires (moyenne mensuelle)	Céréales Maïs en grains	Céréales Maïs en farine	Légumi- neuses	Huile	Sel	Mélange maïs- soja	Sucre	Biscuits enrichis à forte teneur en protéines	Total
Burundi	Secours	302 000	19 874	490	6 004	1 624	251	2 508	0	0	30 751
	Redressement	274 700	21 122	7 794	8 439	2 956	48	1 260	72	0	41 691
	Réfugiés	5 200	0	655	225	37	9	75	0	0	1 001
	Total Burundi	581 900	40 996	8 939	14 668	4 617	308	3 843	72	0	73 443
Rwanda	Secours	32 500	1 000	471	445	349	109	1 971	185	0	4 530
	Redressement	49 000	5 611	315	2 860	422	5	68	18	0	9 299
	Réfugiés	37 000	0	5 171	1 774	305	63	603	10	0	7 926
	Total Rwanda	118 500	6 611	5 957	5 079	1 076	177	2 642	213	0	21 755
Tanzanie	Secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Redressement	12 000	1 255	394	458	86	9	57	28	0	2 287
	Réfugiés	132 700	9 791	8 546	3 842	1 034	479	2 441	75	33	26 241
	Total Tanzanie	144 700	11 046	8 940	4 300	1 120	488	2 498	103	33	28 528
Total	845 100	58 653	23 836	24 047	6 727	973	8 983	388	33	123 726	

ANNEXE III (suite)

**BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX PAR COMPOSANTE 4ème année (2006—1 mois)
(tonnes)**

		Bénéficiaires (moyenne mensuelle)	Céréales Maïs en grains	Céréales Maïs en farine	Légumi- neuses	Huile	Sel	Mélange maïs- soja	Sucre	Biscuits enrichis à forte teneur en protéines	Total
Burundi	Secours	302 000	1 656	41	500	135	21	209	0	0	2 562
	Redressement	188 250	637	738	401	239	5	105	6	0	2 131
	Réfugiés	5 200	0	55	19	3	1	6	0	0	84
	Total Burundi	495 450	2 293	834	920	377	27	320	6	0	4 777
Rwanda	Secours	32 500	83	39	37	29	9	164	15	0	376
	Redressement	49 000	468	26	238	35	1	6	2	0	776
	Réfugiés	37 000	0	431	148	25	5	50	1	0	660
	Total Rwanda	118 500	551	496	423	89	15	220	18	0	1 812
Tanzanie	Secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Redressement	12 000	105	33	38	7	1	5	2	0	191
	Réfugiés	104 500	643	559	252	67	31	155	4	3	1 714
	Total Tanzanie	116 500	748	592	290	74	32	160	6	3	1 905
Total	730 450	3 592	1 922	1 633	540	74	700	30	3	8 494	





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
CNDD-FDD	Conseil national pour la défense de la démocratie–Forces pour la défense de la démocratie
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi des mouvements de produits
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAR	Forces armées rwandaises
FEWS/NET	Système d'alerte rapide en cas de famine
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FNL	Forces nationales de libération
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HFEA	Analyse de l'économie alimentaire des ménages
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République démocratique du Congo
RPA	Armée patriotique du Rwanda
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNSECOORD	Bureau du Coordinateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
VCT	Vivres-contre-travail
VPF	Vivres pour la formation
WVI	Organisation internationale de perspective mondiale